

Initiation au commentaire : vers la rédaction

Vous trouverez ci-dessous la manière dont se présente le commentaire, pour bien comprendre ce que sont l'introduction, une partie et une sous-partie. Figurent ici l'introduction et la seconde partie du commentaire. Les explications figurent en page 2.

La littérature est un moyen de donner la parole aux plus faibles afin de les défendre contre les injustices. C'est ce que fait Jean de La Fontaine avec le texte qui nous est donné à étudier. Poète et auteur de contes, La Fontaine est surtout célèbre pour ses *Fables*. En publiant un premier recueil en 1668, il donne ses lettres de noblesse à ce genre hérité de l'Antiquité et considéré comme mineur jusque-là. Il enrichit le récit, confère variété et musicalité au texte grâce au vers et donne la parole aux personnages : « Tout parle en mon ouvrage », écrit-il. Dixième pièce du premier livre, « Le Loup et l'Agneau » est inspirée d'Ésope. Un prédateur y rencontre sa proie et cherche à légitimer le châtement qu'il s'apprête à lui infliger. Nous étudierons comment le fabuliste met ici en scène une parodie de procès. Nous nous interrogerons en premier lieu sur la dimension tragique de la fable. Puis nous examinerons la stratégie argumentative du loup, avant d'analyser celle de l'agneau dans un troisième temps.

La stratégie argumentative du loup se révèle particulièrement malhabile.

En effet, il est bien moins à l'aise que l'agneau sur le plan du langage. Certes, on pourrait croire qu'il domine l'échange : sa première réplique, « Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ? », manifeste sa supériorité grâce à l'alexandrin. Mais elle semble surtout prononcée pour faire peur à l'agneau, comme en témoigne l'expression « animal plein de rage ». En réalité, le loup maîtrise moins son discours que son interlocuteur. D'une part, il est rapidement à court de vocabulaire : c'est ce que montre la répétition du verbe troubler au vers 18, qui reprend le mot de l'agneau et l'accusation initiale du loup. D'autre part, le prédateur maîtrise mal les liens logiques. Le connecteur « donc » est employé mal à propos aux vers 22 et 23 : « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère » ; « C'est donc quelqu'un des tiens ». Quant au dernier vers, il est marqué par les deux points, censés traduire une relation de cause à effet ici incohérente : « On me l'a dit : il faut que je me venge ».

Mais surtout, les arguments qu'il énonce sont fragiles, voire inexistants. La condamnation du vers 12 (« troubler mon breuvage ») est une fausse accusation. Le fabuliste précise au vers 4 que la bête est « à jeun » : il s'agit donc pour elle de trouver un prétexte à la dévoration de l'agneau. Le vers 18, « tu la troubles », est tout simplement dénué d'argument. Le loup s'en remet ensuite à la calomnie, des vers 19 à 25, accusant successivement l'agneau d'avoir « médité de [lui] l'an passé », son frère, puis les siens. Puis l'amalgame prend le relais du mensonge dans l'énumération « Vous, vos bergers et vos chiens » (v. 25). Le loup inverse les rôles de manière totalement illogique lorsqu'il formule à l'encontre de ces derniers le reproche suivant : « [...] vous ne m'épargnez guère » (v. 24). Enfin, il se dédouane entièrement de sa responsabilité en s'appuyant sur la rumeur, portée par le pronom on (« On me l'a dit ») et la tournure impersonnelle : « Il faut que je me venge » (v. 29). Progressivement, la parole cède le pas à la violence, comme le soulignent l'accélération du rythme, des vers 22 à 25, et le passage de l'alexandrin aux vers plus brefs que sont l'octosyllabe (au vers 22) et l'heptasyllabe (au vers 25).

Puissant physiquement, le loup se révèle donc faible rhétoriquement ; sa sauvagerie l'emporte sur sa raison.

La littérature est un moyen de donner la parole aux plus faibles afin de les défendre contre les injustices. C'est ce que fait Jean de La Fontaine avec le texte qui nous est donné à étudier. Poète et auteur de contes, La Fontaine est surtout célèbre pour ses *Fables*. En publiant un premier recueil en 1668, il donne ses lettres de noblesse à ce genre hérité de l'Antiquité et considéré comme mineur jusque-là. Il enrichit le récit, confère variété et musicalité au texte grâce au vers et donne la parole aux personnages : « Tout parle en mon ouvrage », écrit-il. Dixième pièce du premier livre, « Le Loup et l'Agneau » est inspirée d'Ésope. Un prédateur y rencontre sa proie et cherche à légitimer le châtement qu'il s'apprête à lui infliger. Nous étudierons comment le fabuliste met ici en scène une parodie de procès. Nous nous interrogerons en premier lieu sur la dimension tragique de la fable. Puis nous examinerons la stratégie argumentative du loup, avant d'analyser celle de l'agneau dans un troisième temps.

La stratégie argumentative du loup se révèle particulièrement malhabile.

En effet, il est bien moins à l'aise que l'agneau sur le plan du langage. Certes, on pourrait croire qu'il domine l'échange : sa première réplique, « Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ? », manifeste sa supériorité grâce à l'alexandrin. Mais elle semble surtout prononcée pour faire peur à l'agneau, comme en témoigne l'expression « animal plein de rage ». En réalité, le loup maîtrise moins son discours que son interlocuteur. D'une part, il est rapidement à court de vocabulaire : c'est ce que montre la répétition du verbe troubler au vers 18, qui reprend le mot de l'agneau et l'accusation initiale du loup. D'autre part, le prédateur maîtrise mal les liens logiques. Le connecteur « donc » est employé mal à propos aux vers 22 et 23 : « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère » ; « C'est donc quelqu'un des tiens ». Quant au dernier vers, il est marqué par les deux points, censés traduire une relation de cause à effet ici incohérente : « On me l'a dit : il faut que je me venge ».

Mais surtout, les arguments qu'il énonce sont fragiles, voire inexistant. La condamnation du vers 12 (« troubler mon breuvage ») est une fausse accusation. Le fabuliste précise au vers 4 que la bête est « à jeun » : il s'agit donc pour elle de trouver un prétexte à la dévoration de l'agneau. Le vers 18, « tu la troubles », est tout simplement dénué d'argument. Le loup s'en remet ensuite à la calomnie, des vers 19 à 25, accusant successivement l'agneau d'avoir « médit de [lui] l'an passé », son frère, puis les siens. Puis l'amalgame prend le relais du mensonge dans l'énumération « Vous, vos bergers et vos chiens » (v. 25). Le loup inverse les rôles de manière totalement illogique lorsqu'il formule à l'encontre de ces derniers le reproche suivant : « [...] vous ne m'épargnez guère » (v. 24). Enfin, il se dédouane entièrement de sa responsabilité en s'appuyant sur la rumeur, portée par le pronom on (« On me l'a dit ») et la tournure impersonnelle : « Il faut que je me venge » (v. 29). Progressivement, la parole cède le pas à la violence, comme le soulignent l'accélération du rythme, des vers 22 à 25, et le passage de l'alexandrin aux vers plus brefs que sont l'octosyllabe (au vers 22) et l'heptasyllabe (au vers 25).

Puissant physiquement, le loup se révèle donc faible rhétoriquement ; sa sauvagerie l'emporte sur sa raison.

*Introduction :
amorce facultative,
auteur / contexte,
présentation du
texte, projet de
lecture, annonce du
plan.*

*Saut de ligne à la fin
de l'intro.*

*À titre d'exemple,
partie II avec une
phrase introductive.*

Sous-partie 1 (II, 1).

*On veille à aller du
sens vers le style,
du fond vers la
forme, et à toujours
citer le texte.*

Sous-partie 2 (II, 2).

*Phrase conclusive
de la partie II.*